

Conservation des ressources naturelles et renforcement de la résilience des communautés dans les Aires Marines Protégées du Delta du Saloum

Pays	SENEGAL
Bénéficiaire	FEDERATION NATIONALE DES GIE DE PECHE DU SENEGAL (FENAGIE PECHE)
Montant total du projet	48 044€
Montant de la subvention	34 944 €
Partenaires financiers	DAMPC
Durée du projet	12 mois
Signature de la convention	19/02/2020

CONTEXTE

Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, le Sénégal a mis en place un réseau important d'Aires Marines Protégées (AMP). Les communautés de pêche vivant à l'intérieur de ces Aires Marines Protégées ne sont pas toujours respectueuses des règles de gestion et d'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, les mangroves, qui constituent un écosystème majeur de ces AMP et qui jouent des fonctions écologiques et socio-économiques extrêmement importantes, sont menacées.

Au niveau du Delta du Saloum, dans la région administrative de Fatick, la mangrove n'est pas épargnée avec une dégradation qui s'est beaucoup accentuée ces 15 dernières années avec des pertes de l'ordre de 30% liée en partie à la coupe des palétuviers comme bois de chauffe et à la surexploitation des ressources halieutiques. En effet, l'exploitation des mollusques tels que le « yokhoss » huître (*Cras-sostrea gasar*), le « yet » cymbium (*Cymbium sp.*), le « touffa » (*Murex sp.*), la seiche (*Sepia officinalis*) et le « pagne » arche (*Arca senilis*) revêt une grande importance dans la zone. Les populations constatent malheureusement un épuisement de ces ressources et vu le caractère important dans l'économie locale, cela les a poussés à instaurer une période de repos biologique entre les mois de juin et d'août.

OBJECTIFS

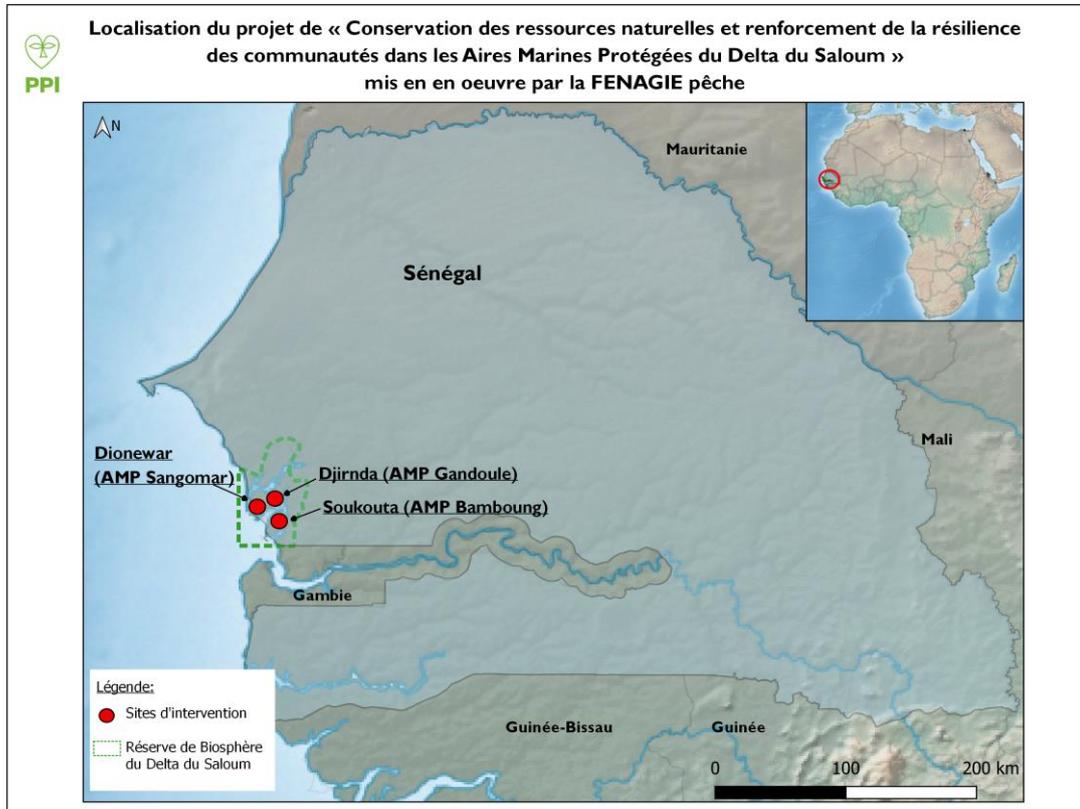
L'objectif de ce projet est d'impliquer encore plus les populations locales pour une gestion durable et équitable des ressources halieutiques au niveau des Aires Marines Protégées du Delta du Saloum.

PRINCIPALES ACTIVITES

- L'élaboration de conventions locales de gestion des ressources naturelles par les populations ;
- Le reboisement de 10 hectares avec 50 000 propagules ;
- La formation aux techniques ostréicoles en guirlandes au bénéfice de 20 femmes ;
- L'accompagnement des bénéficiaires pour un meilleur écoulement de leurs produits.



PPI



Contact projet :
fenagiepeche@orange.sn